



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 09 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE 09 AVRIL à 18 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Président, après convocation régulièrement faite le 03 avril 2025.

Présents : BERNE René, DUBIKI Mickaël, ETIENNE Christelle LASCOMBE Viviane, POULENARD Marlène, ROUMEZY Martine, VITOUX Guy

Absents excusés :

BELLAHCENE Bedra
REY Christophe
ROCHE Nadège
SAVIDES Patrick

En Exercice : 12

Présents : 8

Absents : 4

- dont représentés : 0

Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Martine ROUMEZY

Numéro	Objet	Vote
2025-01	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET DU CCAS	Adopté à l'unanimité
2025-02	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : Budget CCAS	Adopté à l'unanimité
2025-03	AFFECTATION DU RESULTAT DE 2023- BUDGET CCAS	Adopté à l'unanimité
2025-04	ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU CCAS 2025	Adopté à l'unanimité
2025-05	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2025-06	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Adopté à l'unanimité
2025-07	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Refusé à l'unanimité
2025-08	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Refusé à l'unanimité
2025-09	DEMANDE D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE	Refusé à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 11/04/2025

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY

